

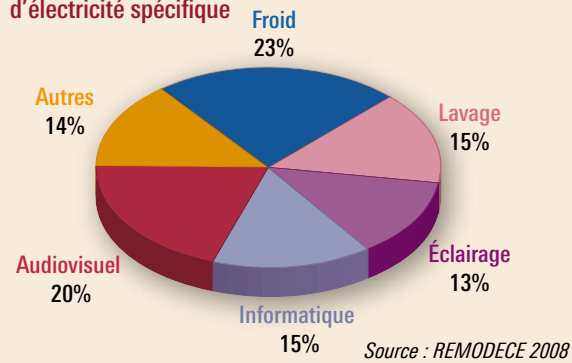
RÉDUIRE SA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

en limitant la consommation des équipements



En savoir plus sur la façon de choisir et d'utiliser les équipements électriques... mais aussi d'en limiter le nombre, permet d'obtenir les meilleurs résultats, de modérer les dépenses d'argent, d'économiser l'énergie et donc de préserver notre environnement.

• Répartition par usage des consommations moyennes d'électricité spécifique



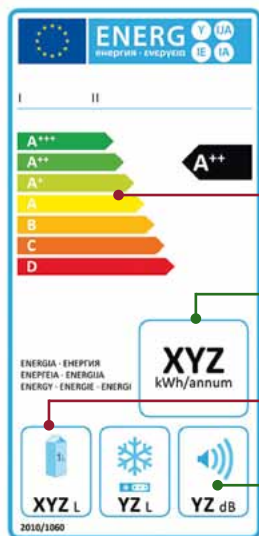
« ATTENTION : l'appareil le plus économe est celui que l'on n'utilise pas.... »

La nouvelle étiquette énergie : elle permet de mieux signaler les équipements les plus performants

Sur le nouveau modèle d'étiquette énergie figure toujours l'échelle d'efficacité énergétique qui va du rouge, pour les appareils les plus gourmands en énergie, au vert foncé, pour les plus sobres, ainsi que la consommation d'énergie en kWh par an.

Un appareil électroménager récent consomme beaucoup moins d'électricité qu'un modèle ancien. Mais des équipements de même génération peuvent être plus ou moins gourmands.

Comment différencier les économes des dépensiers ?



➔ L'exemple du froid

Quelles indications sur cette étiquette énergie ?

La **classe énergétique** pour les appareils de froid. Elle va de D (ou G pour les appareils à absorption) à A+++ et comporte 7 ou 10 cases.

La **consommation d'énergie annuelle** en kWh

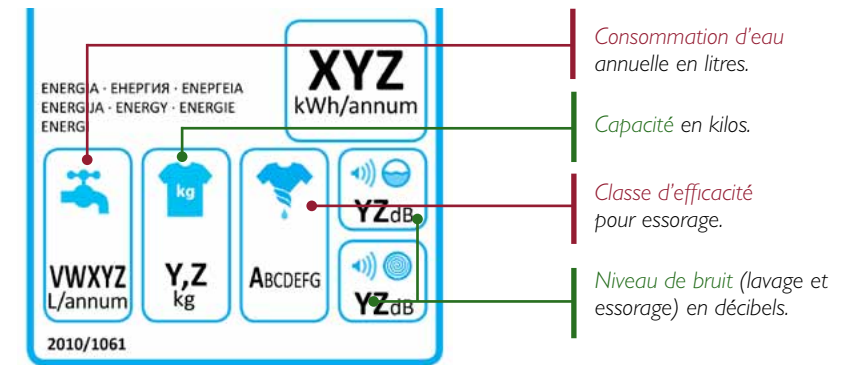
La **capacité** en litres de tous les compartiment de stockage et du compartiment congélation.

Le **niveau de bruit** en décibels.

Des indications spécifiques pour chaque catégorie de produits

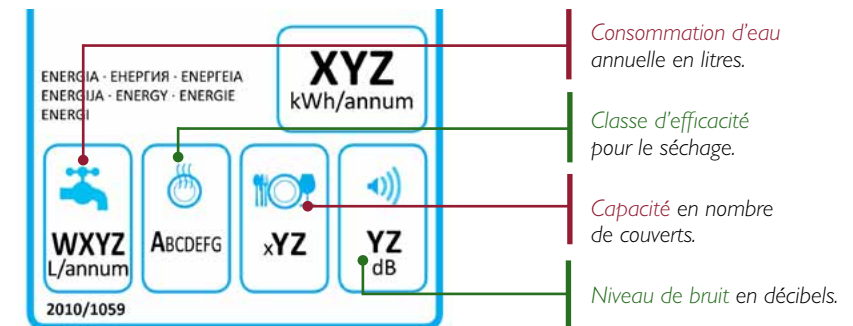
Outre les appareils de froid, les nouveaux modèles d'étiquette énergie concernent actuellement les **lave-linge**, les **lave-vaisselle** et les **téléviseurs**. Pour chaque catégorie de produit, l'étiquette apporte, dans sa partie inférieure, des informations moyennes sur la **consommation d'énergie annuelle** de l'appareil en kWh et des informations ciblées sous forme de **pictogrammes**.

➔ Les lave-linge

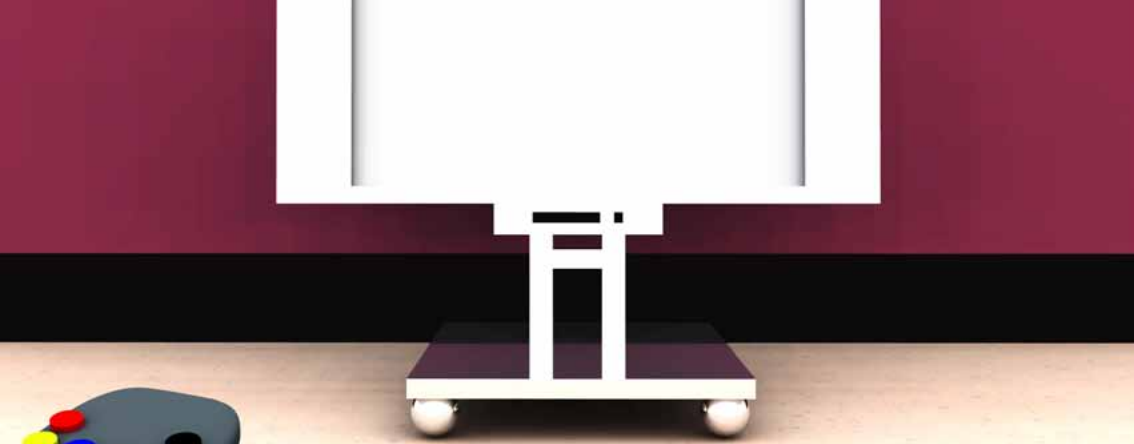


Tous les appareils doivent dorénavant garantir une très bonne efficacité de lavage, équivalente à la classe A.

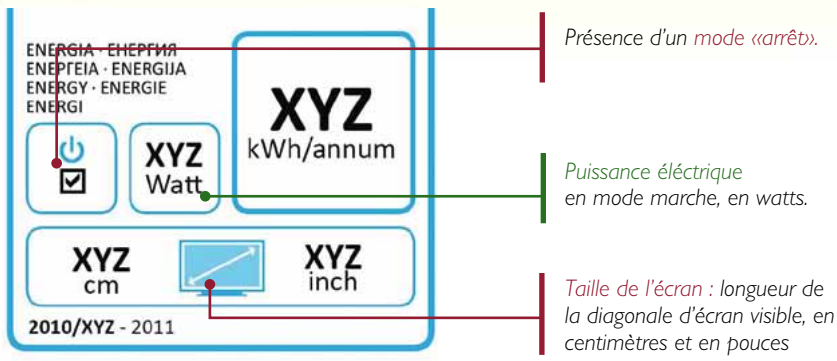
➔ Les lave-vaisselle



Tous les appareils doivent dorénavant garantir une très bonne efficacité de lavage, équivalente à la classe A.



Les téléviseurs



Les téléviseurs venant de rejoindre le dispositif d'étiquetage, les classes énergétiques retenues vont de A à G. L'étiquette évoluera prochainement de A+ à F pour ces équipements.

Les appareils très performants sont parfois plus chers à l'achat, mais outre leurs avantages écologiques, ils proposent souvent un système innovant, une meilleure prestation et vous permettent de réduire votre facture d'électricité.

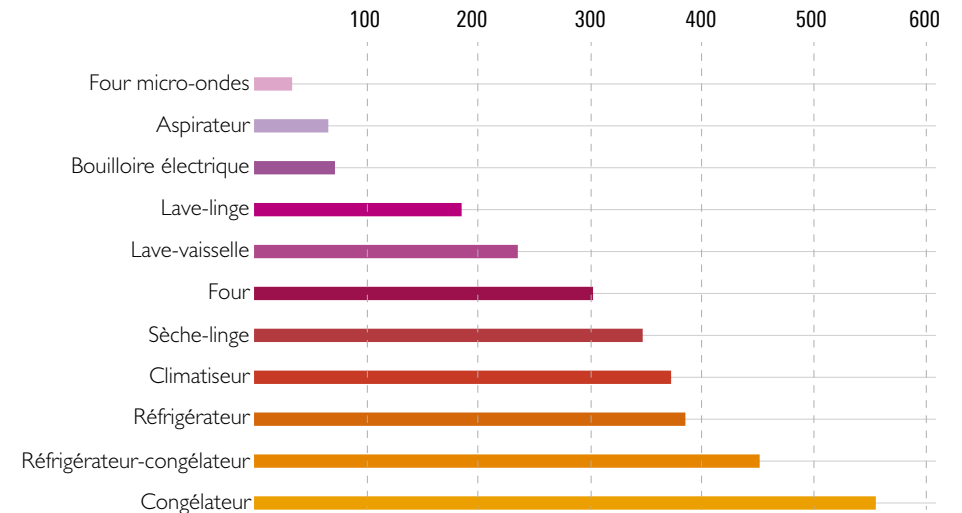


Des économies qui comptent

Les économies d'énergie réalisables avec les appareils de classe A et plus sont loin d'être anecdotiques. **La classe A+++ , qui apparaît sur la nouvelle étiquette énergie pour les appareils de froid** (réfrigérateurs, congélateurs, caves à vins, appareils de réfrigération à absorption, les lave-linge, les lave-vaisselle et les sèche-linge), **signale les appareils qui consomment de 30 à 60 % d'énergie de moins qu'un appareil classé A.**

Laver, cuire, réfrigérer

Moyennes des consommations d'énergie par type d'appareil (en KWh/an)



Source : REMODECE 2008

Le froid

Les équipements de froid sont très gourmands : ils représentent plus de 20 % de la consommation d'électricité d'un ménage (hors chauffage et eau chaude). Les placer au bon endroit, bien les utiliser et bien les entretenir : c'est essentiel pour ne pas les rendre encore plus énergivores.

Chaque appareil de froid est conçu pour bien fonctionner dans une certaine fourchette de températures ambiantes. En-deçà et au-delà de ces valeurs, ses performances sont affectées. Cette fourchette définie par le fabricant pour un fonctionnement optimal se traduit par la classe climatique qui figure sur la documentation technique et à l'intérieur de l'appareil (souvent derrière le bac à légumes).

Les appareils de froid « n'aiment » ni le voisinage du four ou du radiateur, ni l'ensoleillement direct : si la température ambiante dépasse la valeur supérieure de leur classe climatique, ils vont surconsommer. Mais si elle passe au-dessous de la valeur inférieure (dans une cave ou autre local non chauffé), ils peuvent s'arrêter.

Les bonnes températures de réglage

- Entre + 2,7 et + 4 °C pour le réfrigérateur,
- - 18 °C pour le congélateur.



► Le linge

Un lavage à 30°C consomme 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C et un lavage à froid consomme 2 fois moins qu'un lavage à 40°C.

Le sèche-linge reste un équipement très gourmand en électricité : Il faut donc évaluer la nécessité d'acquérir un tel équipement surtout dans notre région souvent sèche et ensoleillée. Si on décide malgré tout un tel achat, compte tenu de contraintes particulières (pas d'étendage possible, famille nombreuse, etc.) il faut savoir que sécher le linge consomme environ 2 fois plus que le laver. Par ailleurs, il existe de grandes disparités entre les différents modèles disponibles sur le marché. Un sèche-linge de classe B consomme 2 fois plus que le sèche-linge le plus performant.

Les sèche-linge présentent deux techniques d'évacuation de l'humidité :

- dans les modèles à évacuation, l'air humide doit être évacué à l'extérieur du logement par le tuyau prévu à cet effet. Leur raccordement à l'extérieur doit être correct pour ne pas dégrader la qualité de l'air du logement par un apport excessif d'humidité ;
- dans les modèles à condensation, l'air humide est refroidi puis condensé, l'eau obtenue est éliminée par vidange directe ou recueillie dans un réservoir qu'il faut vider. Aujourd'hui, les modèles les plus performants sont tous des modèles à condensation équipés d'une pompe à chaleur.

Il faut choisir un appareil équipé d'une sonde d'humidité. Il pourra s'arrêter ou se mettre en veille automatiquement dès que la sonde aura estimé le séchage terminé.

! Des gestes simples permettent de faire des économies

- avec les machines actuelles, les basses températures suffisent la plupart du temps et le prélavage est inutile. Le lavage à froid devient même possible avec certaines lessives ;
- le tambour doit être bien rempli ;
- certaines précautions garantissent un fonctionnement efficace pour longtemps: nettoyer souvent le filtre et bien vider les poches des vêtements avant lavage ;
- même si l'on possède un sèche-linge, il est impératif de bien essorer le linge avant séchage. L'extraction mécanique de l'humidité (essorage dans le tambour du lave-linge) est cent fois plus économe qu'une extraction thermique (dans le sèche-linge) ;
- comme nous l'avons dit précédemment, sécher le linge à l'air libre le plus souvent possible est un excellent moyen d'économiser de l'électricité !
- le fonctionnement pendant les heures creuses est économique si l'on bénéficie de cette option tarifaire. Certaines machines sont équipées d'un «départ différé» qui permet de profiter facilement de cet avantage.

► La vaisselle

80 % de l'énergie consommée par un lave-vaisselle sert à chauffer l'eau. Moins il utilise d'eau, moins il consomme d'énergie. Les programmes « éco » (qui lave à température plus basse) ou à 50° C permettent de réduire encore la consommation : jusqu'à 45 % par rapport au programme intensif. Le tarif « heures creuses » fait faire également des économies.

► La robinetterie

Pour réduire les quantités d'eau consommées par les robinets on peut agir sur les quantités d'eau puisées via les systèmes hydro économes.

- **Limitation du débit :** Certains mitigeurs mécaniques sont équipés de butée de limitation de débit d'autres agissent sur la durée d'utilisation (robinet temporisé).
- **Réduction du débit :** Ce sont des appareils que l'on positionne au nez du robinet. Ils permettent de diminuer le débit d'eau de l'appareil et de maintenir un débit constant de 6 à 8 litres / minutes au lieu de 12 litres / minutes.
- **Embouts - mousseurs :** Comme pour le réducteur de débit ces embouts se situent au nez du bec de la robinetterie. Ils agissent sur le débit (permet de passer de 17l/mn à 12l/mn).
- **Douchettes :** Certaines douchettes sont équipées d'un limiteur régulateur qui adapte le débit à environ 12 litres/minutes. D'autres sont dites à turbulence. Il s'agit d'un système fractionnant les gouttes d'eau et qui leur donne une plus grande efficacité en multipliant la surface d'eau en contact avec la peau. La consommation mesurée passe de 20 l/minutes pour une douchette ordinaire à 8 l/minutes.

► La cuisson

La cuisson (four et plaques de cuisson électriques, micro-onde) représente environ 8 % de la consommation électrique d'un ménage.

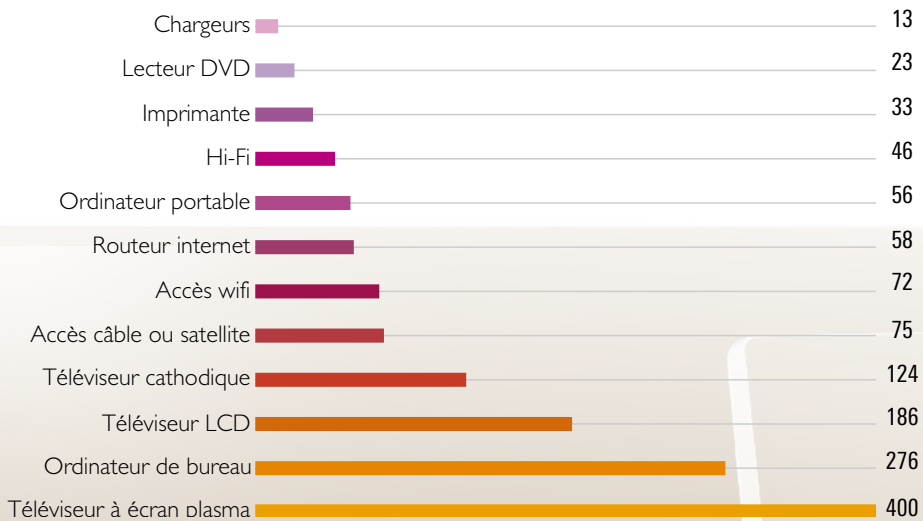
! Quelques conseils dans ce domaine

- Pour les plaques de cuisson, la cuisson par induction permet une économie de courant d'environ 30 % par rapport aux surfaces vitro-céramiques et de 50 % par rapport aux plaques de cuisson classiques, car les aliments commencent à chauffer beaucoup plus vite. Mais plus la cuisson dure, plus cet avantage s'estompe. Les économies réellement réalisées avec ce type de matériel dépendent donc des habitudes culinaires de l'utilisateur ; à noter que la cuisson au gaz peut-être une solution alternative.
- Privilégier les fours à catalyse qui ne consomment pas d'énergie pour leur nettoyage. La pyrolyse est extrêmement énergivore et coûte cher.
- Dans un four à chaleur tournante, on peut faire cuire plusieurs plats en même temps. Utilisé de cette façon, cet appareil permet un gain de temps de cuisson et donc de consommation d'énergie.
- Les fours combinés (four + micro-ondes) réduisent le temps de cuisson des aliments et la consommation d'électricité de 66 à 75 %.

Image, son et informatique

Pris individuellement, les appareils audiovisuels et informatiques consomment souvent moins que les équipements électroménagers (environ 54 kWh / an pour un téléviseur standard contre 253 kWh pour un réfrigérateur). Mais leur multiplication dans chaque logement et le nombre croissant de ménages équipés expliquent la forte croissance de ces postes de consommation. Celle-ci est d'environ 150 kWh / an pour un ménage peu équipé (téléviseur + connexion internet + ordinateur), ils peuvent atteindre 950 kWh / an pour certains foyers et prendre la première place, devant les appareils producteurs de froid. Ils sont en plus très souvent laissés en mode veille.

• Moyennes des consommations d'énergie par type d'appareil (en kWh/an)



Source : REMODECE 2008

► Téléviseur : une étiquette pour se repérer

Sa consommation moyenne a fortement augmenté ces dernières années : entre 1995 et 2008, elle a été multipliée par 2,2 passant de 140 à 307 kWh / an.

L'étiquette énergie est maintenant obligatoire sur les téléviseurs. Elle vous guide dans votre choix d'un appareil économe.



Indication de la **classe énergétique** de l'équipement, du vert sombre (A, très économe) au rouge (G, peu économe). Prochainement, on trouvera également un étiquetage de A+ à F pour les téléviseurs.

Indication de la **consommation d'électricité annuelle**, obtenue dans des conditions d'essai normalisées.

Puissance électrique en mode marche, exprimée en watt

Taille de l'écran : longueur de diagonale d'écran visible. Elle est exprimée en centimètres et en pouces.

Présence d'un mode « arrêt »

Les téléviseurs à écran plasma consomment 1,8 fois plus que ceux à écrans LCD et 3,5 fois plus que les téléviseurs à tube cathodique dont les écrans sont plus petits. Cependant, les fabricants mettent maintenant sur des technologies moins consommatrices (éclairage à LED) sur les écrans de grande taille.

► Micro-informatique : concilier efficacité et sobriété

La multiplication des appareils informatiques s'accompagne d'une multiplication des consommations « cachées ».

La consommation d'électricité due aux TIC (technologies de l'information et de la communication) augmente de façon soutenue : 10 % par an environ sur les 10 dernières années.

Les différents types d'équipements sont loin d'avoir des consommations comparables !

- Les ordinateurs portables consomment 50 à 80 % d'énergie en moins que les postes fixes. Ils sont toutefois plus fragiles, correspondent à une utilisation particulière, ces aspects pouvant influencer dans le choix lors de l'achat.
- Les imprimantes à jet d'encre, qui consomment très peu en fonctionnement (5 à 10 W) et n'ont pas besoin de préchauffage, sont beaucoup moins énergivores que les imprimantes laser (200 à 300 W). Elles sont plus appropriées pour un usage domestique alors que les imprimantes laser conviennent mieux à un usage professionnel.
- Les photocopieurs les plus sobres sont les modèles thermiques.
- Les équipements multifonction consomment moins que la somme des appareils qu'ils remplacent : une imprimante qui sert aussi de scanner, de fax et de photocopieur consomme 50 % de moins en énergie que celle cumulée des appareils individuels qu'elle remplace.

! Zoom sur Les veilles électriques

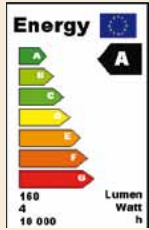
- La consommation globale de ces veilles a augmenté de 30 % ces 10 dernières années et peut aller de 300 à 500 kWh par logement et par an.
- Comment déconnecter facilement les veilles ? À l'aide de multiprises munies d'un interrupteur qui permettent de brancher plusieurs appareils ensemble et de les éteindre tous en même temps. Cela permet de faire de substantielles économies (jusqu'à 10 % de la facture d'électricité), mais aussi de préserver le matériel.
- Certains appareils électroménagers sont équipés de veilles qui consomment de l'électricité, que l'appareil fonctionne ou pas. Pour les lave-linge et lave-vaisselle, les veilles sont souvent connectées à la détection des fuites d'eau, il n'est donc pas judicieux de les déconnecter.
- En revanche, pour les appareils de cuisson et le petit électroménager (machine à café, machine à pain...) et plus généralement tous les appareils programmables, qui possèdent une veille cachée, il est préférable de les débrancher.

L'éclairage artificiel

Cet éclairage a un coût énergétique : entre 325 et 450 kWh / an pour un ménage. Néanmoins il s'agit de la solution la plus performante et la moins coûteuse.

Plusieurs types de lampes sont disponibles sur le marché :

- Les halogènes « haute efficacité » de classe A, B et C ;
- Les lampes fluocompactes (LFC) : lampes basse consommation (LBC) de classe A et tubes fluorescents ;
- Les LED ou diodes électroluminescentes



Zoom sur l'étiquette énergie : obligatoire pour les lampes
Y figurent l'efficacité énergétique (graduée de A pour les plus sobres à G pour les plus gaspilleuses) sa durée de vie, sa puissance (en watts) et le flux lumineux qu'elle émet (en lumens).
L'efficacité lumineuse, exprimée en lumens par watt, permet de comparer les lampes entre elles : plus le chiffre est grand, plus la lampe émet de lumière pour la même consommation électrique

► La disparition programmée de certaines lampes

L'électricité consommée par les lampes est transformée en lumière et en chaleur. Les lampes à incandescence produisent beaucoup de chaleur (95 %) et peu de lumière (5 %). Leur efficacité énergétique est bien plus faible que celle des lampes fluorescentes, qui produisent environ 75 % de lumière et 25 % de chaleur. Trop « énergivores », les lampes à incandescence classiques et la plupart des lampes à incandescence halogènes disparaissent progressivement des magasins.

► Quel choix pour un éclairage de qualité ?

• Les lampes fluocompactes ou basse consommation, sobres et durables

Les lampes basse consommation sont plus chères à l'achat, mais elles sont très économiques à l'usage : la différence de prix est compensée en 12 mois d'utilisation environ. Maintenant, seules les LBC de classe énergétique A approvisionnent les surfaces de vente. Elles réalisent entre 75 et 80 % d'économies d'énergie par rapport à une ampoule à incandescence offrant le même éclairage. Elles ont une durée de vie 6 à 7 fois supérieure. À des fins de confort et de précaution, il est conseillé de maintenir une distance de 30 cm avec la lampe, lors des utilisations prolongées (par exemple lampe de bureau ou lampe de chevet).

Les tubes fluorescents sont économiques à l'achat et à l'usage, mais ils produisent une lumière généralement froide : elle convient dans un garage, une cave ou une salle de bains, mais pas dans un salon ou une chambre !

• Les halogènes haute efficacité, une belle lumière

Ces lampes, qui produisent une lumière agréable, peuvent être une alternative aux LBC sur des luminaires à variateur ou à l'extérieur. Elles sont cependant beaucoup plus gourmandes en énergie que les LBC.

• Les LED

Très sobres, très durables, résistantes au froid et aux chocs, sans mercure : les LED sont sans doute une très bonne solution d'éclairage domestique, complémentaires des LBC. Elles sont plus efficaces que les halogènes et durent plus longtemps. Elles sont malheureusement encore chères à l'achat.



INFO → ÉNERGIE

en CORSE

La Corse dispose d'un réseau de 6 Espaces Info Énergie (membres du réseau rénovation info service), 7 conseillers techniques répartis sur les 2 départements.

Indépendants de toute structure commerciale, les conseillers proposent aux particuliers des solutions concrètes pour mieux maîtriser les consommations d'énergie et avoir recours aux énergies renouvelables.

Ils apportent gratuitement des informations d'ordre technique, financier, fiscal et réglementaire. En réalisant des évaluations simplifiées de la consommation énergétique dans l'habitat en fonction de différents critères, ils facilitent la prise de décision.

Un seul numéro **0 810 140 240**

(prix d'un appel local)



Demandez un devis en un clic à une entreprise partenaire AGIR PLUS et bénéficiez de conseils et d'aides financières sur
corse-energia.fr
infoenergie-corse.com
renovation-info-service.gouv.fr

